

## **Responsable section Football**

Voir la rubrique « contacts ASCC » pour avoir le nom et coordonnées (réservé aux adhérents) ou « Bureau Ascc» accessible à tous, mais sans coordonnées.

### **Présentation :**

- l'activité Foot n'a lieu que s'il y a un minimum de 10 personnes

### **Lieu et horaires :**

- L'activité Football se déroule au Five « URBAN SOCCER » de Nanterre Préfecture (à 5 minutes du siège, juste derrière les tours Axa)
- Le mercredi midi de 12h à 13h (durée : 1h)
- Le lundi soir de 17h00/17h30 à 18h30/19h (durée : 1h30)
- le mardi et jeudi de 12h - 13h30

### **Participation demandée :**

- Etre adhérent de l'Ascc (cotisation annuelle : 15€).
- Forfait annuel section Football (cotisation annuelle : 25 € par chèque)
- Coût par match : 4 € pour session d'1h et 6,50 € pour celle d'1h30 (liquide)